

CONSEIL D'ECOLE du JEUDI 8 MARS 2018

Enseignants : Mesdames AUDUBERT, BROCHAND, COMBIER, DUMAS, LAFORET, FEVRIER, VELLAT et WIESNER et Messieurs ZAMBONI et DAUVERCHAIN.

Parents élus : Mesdames BLAVY, CHALLACOMBE, CORALLO, GUALINO, JEAN-PETIT, LAURENT, MOREL, PAGET
DDEN : M NEYRAUD.

Municipalité : Madame COLLIOT et Monsieur MOREAU (adjoints)

Excusées : Mmes VALLEIX, SCOZZESI, GOJARD, Mme ROUSSIN (RASED)

La séance est ouverte à 18h00.

1. Rentrée scolaire 2018

Selon les prévisions, nos effectifs sont stables. A la rentrée 2018, il devrait y avoir 9 classes en élémentaire. Les inscriptions pour la rentrée 2018 débuteront le 20 mars, sur rendez-vous auprès de Mme VELLAT. La municipalité publiera une annonce sur le panneau lumineux pour information dans le village.

En ce qui concerne les rythmes scolaires, la municipalité confirme que nous fonctionnerons sur 4 jours comme cette année.

Pour répondre à la question des parents d'élèves, les mercredis matins suivront la même organisation avec un service de garderie de 7h30 à 11h30. Seules les modalités et tarifications vont être revues. En semaine, après 16h30, un service d'études sera assuré, avec une récréation jusqu'à 17h, et une heure d'étude jusqu'à 18h. Le service périscolaire peut prendre la suite.

2. Evaluation des acquis des élèves à l'école élémentaire.

A la rentrée scolaire 2016, les modalités d'évaluation des acquis des élèves ont été redéfinies.

« L'évaluation des acquis scolaires vise à améliorer l'efficacité des apprentissages en permettant à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés pour pouvoir progresser. A la rentrée 2016, les modalités d'évaluation évoluent, privilégiant une évaluation positive, simple et lisible qui valorise les progrès »

Depuis la rentrée 2017, en septembre, les acquis des élèves de CP sont évalués dans le cadre d'une évaluation diagnostique nationale dans le domaine de la langue et dans celui des mathématiques.

Ces évaluations sont des outils d'ajustement pour les enseignants, les parents en sont tenus informés. C'est en 6^{ème} que de nouvelles évaluations de ce type sont proposées.

Au cours de la scolarité, l'évaluation des élèves doit partir du quotidien de la classe, l'enseignant observe, prélève des informations, des indices significatifs des progrès et des acquis des élèves. A certains moments, en fin d'unité d'apprentissage sont conçus des exercices pour les écrits ou des scénarios particuliers d'évaluation pour l'oral.

Pour améliorer le suivi des apprentissages, un livret scolaire a été créé, le LSU pour chaque élève inscrit dans une école ou un collège de l'enseignement public ou privé sous contrat. Ce livret comprend les bilans périodiques, ainsi que toutes les attestations officielles obtenues par l'élève du CP à la 3^{ème}. Lorsqu'un élève s'inscrit dans un établissement, son dossier est automatiquement importé. En tant que parents vous devriez y avoir accès par le biais de «France Connect» selon les informations qui m'ont été fournies par l'Inspection Académique. Pour l'instant, nous vous imprimons un relevé 3 fois par an.

- ***Projet d'école : Actions et projets pédagogiques 2017-2018***

- **En ce qui concerne le Parcours citoyen**

- Election des représentants d'élèves à la Commission du Restaurant scolaire
- CM1 et CM2 : Les élections au Conseil municipal d'enfants se sont tenues. Les comptes-rendus des réunions sont affichés à l'école afin de tenir au courant les enfants des décisions prises.

- 4 représentants des élèves siègent à la Commission Menu du Restaurant Scolaire

- Les projets partenariaux menés avec la LPO, ARTHROPOLOGIA et la FRAPNA portant sur la découverte de l'environnement proche des élèves ont tous été validés par l'Education Nationale en juin 2017. Ces actions sont financées par la métropole. Pour cette année scolaire, la programmation pensée sur les 5 années est la suivante

Découverte du ruisseau des Vosges par et des zones humides pour les CP et CP/CE1.

La haie, plantation, étude de l'écosystème avec Arthropologia pour les CE1.

Etude des Oiseaux avec la LPO, pour les CE1 de Mme LAFORET et CE2 de Mme BROCHAND.

Etude de l'écosystème proche de notre environnement, avec la FRAPNA, pour les CM1 et CM1/CM2.

Etude des mammifères pour les CM2

Comme évoqué au 1^{er} Conseil d'Ecole, le projet « jardin d'école » avec l'association Eisenia des CE2 de Mmes FEVRIER et SCOZZESI reste à financer. Le budget étant voté le 4 Avril les interventions sont envisagées après les vacances de Pâques.

- Prévention routière

Permis piéton au CE2 le 27 Mars.

Permis vélo au CM2 le 5 Juin.

- **En ce qui concerne le Parcours d'éducation artistique et culturelle**

- 4 classes participent au dispositif « Ecole et Cinéma » (CE2 et CM1/CM2, CM1). Trois fois dans l'année, ils se rendent au Ciné-Caluire découvrir des œuvres cinématographiques qui feront l'objet d'apprentissages en classe.

- Les CP ont participé à l'Auditorium à Noël à un spectacle. Dans le cadre de la biennale d'art contemporain une classe s'est rendue à la Sucrière avec une classe de GS. En fin d'année, les CP se rendront au Zoo de St Martin La Plaine

- Les CE1 ont passé une journée à Lyon avec un beau parcours renaissance. Une visite contée « Petit Pierre et les imprimeurs » et une visite atelier du musée de l'imprimerie en novembre.

- Les CE1 et les CE2 travaillent cette année avec différentes approches sur la mythologie. Dans ce cadre les CE2 de Mmes SCOZZESI et FEVRIER se rendront au Musée Gallo-romain le 27 Avril.

- Les CE2 de Mme BROCHAND et les CM1 de Mme Dumas se rendront au parc de Courzieu le 12 Juin pour assister à différentes animations.

- Les CM1-CM2 se rendront au musée des Canuts et feront une visite des traboules avec un guide. En fin d'année, une randonnée sera organisée jusqu'au musée de l'automobile de Rochetaillée.

- Les CM2 ont pour projet de visiter le barrage de Genissiat. Par ailleurs un travail d'écriture de chansons est en cours, en collaboration avec Charlie RABUEL, intervenant musique.

- **Activités sportives :**

Piscine : Cette année les deux classes de CP ne se rendront pas à la piscine. En effet, la piscine du Loup Pendu n'avait pas de créneaux disponibles, compatibles avec nos horaires scolaires.

Mme VELLAT alerte la municipalité sur la nécessité de démarcher dès ce mois de mars auprès des différents bassins (Piscine de Rillieux, Du Mont Verdun, Trévoux) afin de trouver un créneau pour l'année scolaire 2018 2019.

- Le cycle vélo, encadré par Chrystelle Rosinski et l'enseignant de la classe est reconduit pour une classe de CE2 et les CM1 et CM2 sur la dernière période de l'année.

C'est bien grâce à l'engagement des enseignants et des parents, au soutien matériel et financier du Sou des Ecoles et de la Municipalité que tous ces projets aboutissent : que chacun en soit remercié ici.

3. Travaux, entretien et aménagements de l'école :

Le projet d'agrandissement est caduc car il s'avère impossible d'agrandir l'école. L'équipe communale continue sa réflexion afin de trouver une solution pour les années à venir.

Episodes caniculaires : La climatisation à l'étage n'est pas prévue. La Mairie étudie le refroidissement de la salle de motricité. Mme COLLIOT nous précise que cet été, si nous étions amenés à subir un épisode caniculaire en fin d'année, possibilité serait offerte d'utiliser une salle du bâtiment de Soliman Pacha et les salles se situant sous la salle des fêtes.

Budget 2018 travaux et investissements présentés au budget communal et soumis au vote le 04 avril 2018

- Travaux d'été : réparation des conséquences de la fuite d'eau contigüe à la classe de Mme LAFORET. Suite aux travaux électriques, les dalles des plafonds des classes de l'étage seront progressivement changées.

- Achat d'un four commun à l'école élémentaire et maternelle ainsi qu'un massicot.

- Investissement en EPS d'équipement en rollers afin de mettre en place un cycle roller avec Ch. ROSINSKI.

- Renouvellement des caissons en bois communs aux écoles et différentes associations pratiquant des activités gymniques sur la commune.

4. Restaurant scolaire et pause méridienne

Les représentants des parents d'élèves siégeant au Conseil d'école demandent à la municipalité la tenue d'une réunion cantine avec les différents partenaires.

Le marché du Restaurant scolaire est renouvelé avec la société Coralys. Une consommation de 30 % en bio, 40% de saison et 30 % de production locale est prévue.

Le prochain Conseil d'école est fixé au mardi 14 juin 2018 à 18h.

La séance est levée à 20h et se termine autour du verre de l'amitié offert par les parents d'élèves.

La secrétaire de séance : Mme WIESNER

La présidente du conseil d'école : Mme VELLAT